



# Yvelines et Hauts-de-Seine

## Attractivité et solidarités à l'ère numérique

saisine n°18 du C2DI  
avril 2019 - janvier 2020

### Synthèse

En avril 2019, le Président de l'EPI 78-92 a saisi le C2DI sur l'attractivité et les solidarités à l'ère numérique. Les enjeux autour du numérique sont en effet considérables, à un moment de basculement, de tournant technologique mais aussi économique et environnemental.

En complémentarité de la précédente saisine sur l'aménagement des territoires, cette nouvelle saisine explore les secteurs de la culture, du sport et du tourisme, mais aussi de l'action sociale et médico-sociale, ou encore de l'éducation.

#### **Quelles sont les mutations en cours, liées au numérique ? Par quels services et projets accompagner le développement du territoire interdépartemental ?**

Pour répondre à cette saisine, quatre séances ouvertes à l'ensemble des membres du C2DI, aux élus et aux services départementaux ont été organisées, dont **trois ateliers de réflexion collective animés par des membres du C2DI**. La séance d'octobre, dédiée à la culture, au tourisme et au sport à l'ère numérique, a été l'occasion d'accueillir 30 collégiens de Saint-Germain-en-Laye.



Les animateurs, co-animateurs collégiens et deux intervenants de la séance d'octobre. Agnès Bauche et Patrice Roder (*au milieu*), ainsi que Philippe Nadeau, ont fait partie des animateurs cette année.

Une première séance à Versailles a eu lieu en septembre 2019.

17 acteurs de tous horizons - responsables associatifs, chefs d'entreprise, partenaires institutionnels, praticiens hospitaliers, mais aussi élus et agents départementaux - sont venus présenter leurs projets, leurs ambitions et leurs réflexions au C2DI.

**Au total, à travers les ateliers et les contributions écrites, 154 participants** (dont les 30 collégiens) ont apporté leurs idées et témoignages.

## #1 Construire un numérique pour tous

- Assurer un accès à l'infrastructure numérique, y compris dans les territoires les plus ruraux.
- Lutter contre l'exclusion liée à des questions financières.
- Travailler sur l'ergonomie des applications et services numériques, en s'appuyant sur les retours des usagers.
- Accompagner sur le fonctionnement des outils.
- Développer une éducation civique numérique, pour les jeunes comme pour les adultes.

## #2 Assurer des services « hors numérique »

### #3 Développer des coopérations pour accéder aux données des acteurs privés et fiabiliser les données produites de façon collaborative

- Avoir accès aux données des opérateurs sélectionnés par la collectivité, ainsi qu'aux données des opérateurs agissant sur le territoire.
- Culture : Pour fiabiliser les données produites par les plateformes collaboratives, explorer les possibilités de partenariats tels que ceux que les GLAM (Galleries, Libraries, Archives and Museums) développent avec Wikipédia.

### #4 Transformer les « irritants du numérique » en opportunités

- Avoir un compte unique pour s'identifier en ligne sur les services des collectivités territoriales et de l'Etat.
- Faciliter l'accès (voire rendre gratuit) les coffres-forts numériques.

### #5 Se mobiliser collectivement, toutes générations confondues, en faveur de l'écologie numérique

- Mieux connaître le bilan écologique du numérique et agir en fonction.
- Sensibiliser au coût écologique lié au numérique.
- Utiliser le numérique pour atténuer les problèmes publics que le numérique contribue lui-même à amplifier (« soigner le mal par le mal »).

## L'inclusion numérique 1

(p. 97)



## Les données 2

(p. 107)



## 3 La dimension environnementale

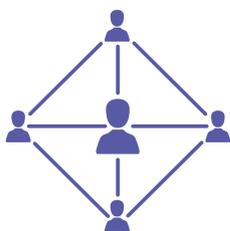
(p. 111)

identifié 10 préconisations, à destination des deux Départements.

# 7 CHANTIERS

## 4 La cohérence

4



(p. 115)

### # 6. Assurer la durabilité des projets numériques départementaux

- Ressources humaines : le suivi de ces projets et leur bon déploiement nécessitent des recrutements au sein des collectivités, sur des métiers en forte tension.
- Construire des systèmes à la fois cohérents et évolutifs, en assurant l'interopérabilité des projets et des fonctionnalités.
- Informatique : Garder une vigilance accrue sur les questions de sécurité.

## 5 La coopération

5



(p. 121)

### # 7. Privilégier un numérique au service de l'humain

- Déployer les nouvelles technologies, de façon à ce qu'elles restent au service de l'être humain et le complètent, plutôt qu'elles ne le remplacent.
- Culture, sport, tourisme, loisirs : donner la priorité à l'expérience réelle par rapport au virtuel.
- Insertion et social, Education : ne pas faire que du « tout numérique », car il ne répond pas à tous les cas d'usage.

### # 8. Concilier leadership et coopérations équilibrées, que ce soit avec les autres acteurs publics ou avec les acteurs privés

- Entre acteurs publics, identifier des chefs de file pour coordonner les efforts et expérimentations (et se répartir les investissements).
- Plus et mieux d'interconnectivité entre les projets des collectivités de différents niveaux.
- Accompagner les projets privés et négocier les interfaces entre les projets privés et les projets publics.
- Elaborer des cahiers des charges équilibrés, à la fois suffisamment précis et sans s'enfermer dans une solution technique particulière.



6

## L'innovation

(p. 125)

### # 9. Orienter l'innovation vers les besoins réels

- Développer des réponses aux difficultés du quotidien et aux défis de nos nouveaux modes de vie.
- Offrir de nouveaux services.

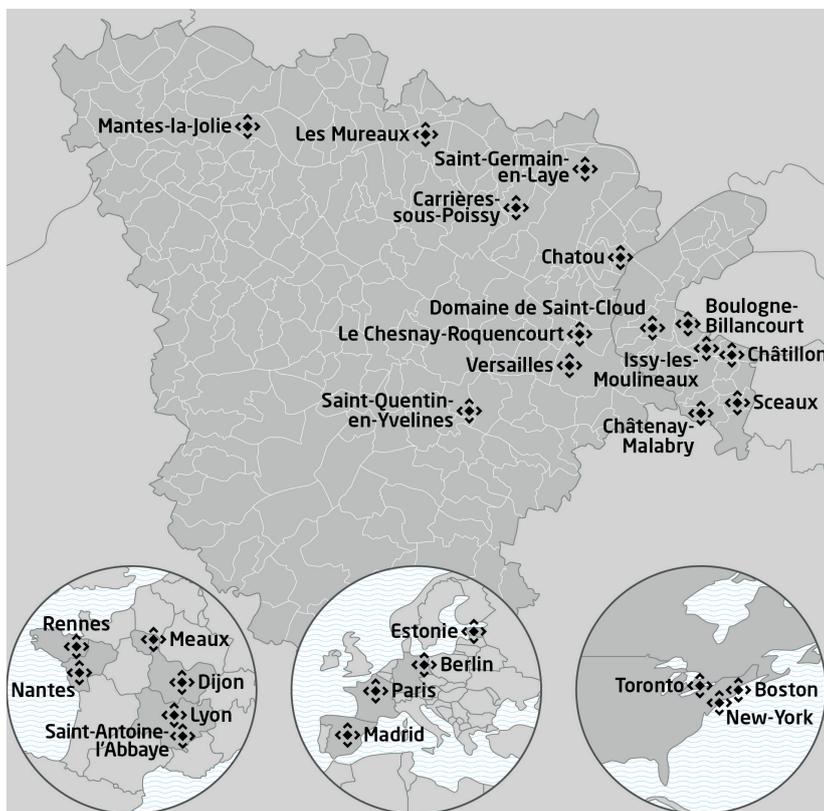
## 7 Les financements



(p. 131)

### # 10. Explorer les potentiels des nouveaux modèles économiques, à l'aune des principes de service public

- Limiter le surinvestissement, en orientant l'utilisateur vers des infrastructures moins fréquentées.
- Pour les services d'intérêt général, concilier l'utilité des tarifications affinées selon l'usage, avec la nécessité de tarifications sociales et de péréquation.



A l'occasion des 4 séances de travail de 2019 (plénière de clôture de la précédente saisine inclus), 18 projets et démarches numériques dans les Hauts-de-Seine et les Yvelines ont pu être explorés.

Des approches et projets intéressants ont aussi été identifiés grâce aux participants et à un travail documentaire (cf carte de synthèse ci-contre).

L'ensemble de ces travaux est rassemblé dans l'avis du C2DI, rendu en janvier 2020.

**Coopérations, cohérence, environnement, inclusion** : les chantiers qui s'ouvrent devant les deux Départements sont cruciaux.

Le numérique apparaît comme une opportunité réelle, qui nécessite des arbitrages forts ainsi qu'une lecture globale des enjeux, afin de mettre en place un territoire numérique qui soit aussi humain et résilient. Le contexte actuel marque un tournant dans l'ère numérique, avec un mouvement de fond en faveur d'un numérique plus sobre et plus inclusif - aspirations dont le C2DI s'est fait largement écho, y compris lors de la plénière de clôture de janvier 2020.

Au vu des mutations en cours, les membres du C2DI semblent inciter les deux Départements à développer leur propre stratégie d'intérêt général - à la mesure de la déconnexion entre l'intérêt collectif et celui des acteurs privés du numérique.

# C2D

Conseil de Développement Durable Interdépartemental



Yvelines • Hauts-de-Seine

Créé en 2005, devenu interdépartemental depuis 2016, le Conseil de Développement Durable Interdépartemental Yvelines / Hauts-de-Seine est composé de 80 membres représentant les territoires yvelinois et altoséquanais - élus locaux, acteurs socio-professionnels, personnes qualifiées, partenaires institutionnels, acteurs économiques, représentants associatifs.

Il est chargé d'émettre des avis et des propositions sur tout sujet dont le saisit le Président de l'EPI 78-92.